



UNE NOUVELLE IMPULSION,
UNE PLUS GRANDE DIMENSION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, le mardi 29 janvier 2019

CRÉATION DU GIP ÉCOCITÉ DE LA RÉUNION

(GIP: Groupement d'Intérêt Public)

Ce lundi 28 janvier, le 1er Conseil d'Administration du GIP Ecocité la Réunion s'est tenu : un nouveau cap est donné à l'Ecocité de La Réunion.

Afin de répondre à l'ampleur des enjeux et à l'ambition que représente la démarche, l'État, le Territoire de la Côte Ouest, le Conseil régional de La Réunion, le Conseil départemental de La Réunion et les communes de La Possession, Le Port et Saint-Paul ont souhaité s'unir en créant un outil commun de pilotage : le « GIP Écocité La Réunion ».

Un moment historique pour le territoire, marquant le franchissement d'une nouvelle étape du développement de l'Ecocité du Territoire de la Côte Ouest qui devient aujourd'hui Ecocité de La Réunion.

UN OUTIL OPÉRATIONNEL UNIQUE

Le Groupement d'intérêt public Ecocité La Réunion associe au sein d'une nouvelle structure publique les collectivités et l'Etat en vue de renforcer le pilotage de la démarche, de mutualiser les moyens et de co-construire la feuille de route des principaux acteurs, financeurs et maîtres d'ouvrage.

L'envergure inédite du projet et l'ampleur des enjeux pour l'Ouest et pour La Réunion impliquent en effet **de changer d'échelle et d'innover en matière de gouvernance**. L'intérêt régional, et même national, est affirmé par la création de cet outil, ainsi que la volonté des acteurs d'œuvrer ensemble pour rentrer dans une phase opérationnelle de la démarche.



En effet, le GIP Écocité La Réunion a vocation ainsi, dès 2019 à :

- **engager** une phase de concertation publique avec l'ensemble des acteurs du territoire sur la ville durable réunionnaise et les principaux projets de l'Écocité,
- **actualiser** le plan-guide de l'Écocité de 2015,
- **contractualiser** les opérations contribuant au développement urbain durable du territoire et leurs modalités de réalisation (objectifs, planning, plan de financement) sur les 5 à 10 ans à venir,
- **réaliser** les dossiers réglementaires préalables à l'aménagement de Cambaie Omega, la maîtrise foncière étant en cours d'achèvement

Chaque membre du GIP Ecocité la Réunion contribue au financement et prend part au fonctionnement de la structure, respectant la répartition suivante : État (35%), Territoire de la Côte Ouest (22,5%), Conseil régional de La Réunion (15%), Conseil départemental de La Réunion (12,5%) et les Communes de La Possession, Le Port et Saint-Paul (5% chacune).

De l'ambition à l'action, le GIP intervient comme un accélérateur de développement pour faciliter les avancées des grandes étapes opérationnelles de l'Écocité, en devenant une démarche d'intérêt national grâce à un engagement fort de l'Etat aux côtés des collectivités locales mobilisées.

l'ÉCOCITÉ : UNE RÉPONSE CONCRÈTE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS DES RÉUNIONNAIS.

Labélisée en 2009 par l'État, l'Écocité de La Réunion est la seule Écocité ultramarine, insulaire et tropicale de France.

D'utilité publique, l'Écocité vise à transformer le territoire du cœur d'agglomération du TCO en un véritable laboratoire d'expérimentation et de démonstration de la ville durable en milieu tropical.

Du littoral de La Possession au Cap la Houssaye en passant par le waterfront portois, ce projet de développement urbain s'étend sur un périmètre de 5000 ha, comprenant notamment le centre-ville de Saint-Paul, la Plaine de Cambaie, le Coeur de Ville de La Possession et tout le territoire du Port.

L'objectif de la démarche Écocité est de répondre concrètement aux besoins nouveaux du territoire et des Réunionnais dans un contexte de changement climatique : **développement des transports en commun, construction de logements, création d'emplois, amélioration du cadre de vie, mise en œuvre d'une agriculture urbaine, préservation des ressources naturelles, maîtrise et diversification de l'énergie, recyclage des déchets ...**

A terme sont attendus 35 000 nouveaux logements permettant d'accueillir 70 000 habitants liés à la croissance démographique et à la demande croissante des familles, pour 20 000 emplois nouveaux créés sur le territoire ; soit près de 2 milliards d'investissement publics contribuant à la réalisation de plus de 60 projets démonstrateurs d'un développement urbain durable.

De l'ambition à l'action : l'Écocité de La Réunion est lancée !

CONTACTS PRESSE

Territoire de la Côte Ouest :

Hélène CHEYNET

0692 23 59 89

helene.cheynet@tco.re

État - DEAL :

Stéphane GEAUFREAU

0262 40 26 24

stephane.geaufreau@developpement-durable.gouv.fr

Conseil régional de La Réunion :

Kelly CHEUNG KIVAN YEUN

0693 00 06 12

kelly.cheung@cr-reunion.fr

Conseil départemental de La Réunion :

Michèle BENARD

06 92 97 47 72

michele.benard@cg974.fr

Commune de La Possession :

Tatiana RIVIERE

0692 99 81 98

triviere@lapossession.re

Commune du Port :

Eric FONTAINE

0692 70 59 08

eric.fontaine@ville-portre

Commune de Saint-Paul :

Georges LAZARRE

0692 67 49 86

georges.lazarre@mairie-saintpaul.fr

